

**COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ**

AVIS n° 2024/12/05-03-CFVU

**Accès aux formations initiales du premier cycle de l'enseignement supérieur
« Parcoursup »
Capacités d'accueil 2025/2026**

La **Commission de la formation et de la vie universitaire**, en sa séance du 5 décembre 2024, sous la présidence de M. Éric Berton, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par Mme Sophie de Cacqueray, Vice-présidente formation,

***Vu** le Code de l'éducation,*

***Vu** les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,*

***Vu** la loi n°2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants,*

***Vu** le décret n°2018-172 du 9 mars 2018 relatif à la procédure nationale de préinscription pour l'accès aux formations initiales du premier cycle de l'enseignement supérieur et modifiant le code de l'éducation,*

Considérant que les capacités d'accueil des formations initiales en première année de l'enseignement supérieur doivent être arrêtées par le Recteur d'Académie,

Considérant que les dites capacités d'accueil doivent être portées à la connaissance des candidats sur la plateforme nationale de préinscription, Parcoursup,

Considérant que ces capacités d'accueil doivent être approuvées par le Conseil d'administration de l'établissement, au titre de l'année 2025/2026,

Après examen, la Commission de la formation et de la vie universitaire

Article 1:

REND UN AVIS FAVORABLE aux capacités d'accueil des filières proposant le maintien du nombre de places ouvertes l'année précédente sur la plateforme nationale Parcoursup, pour la rentrée 2025.

Cet avis est rendu par 31 voix pour et 2 abstentions par les membres présents ou représentés.

Article 2:

REND UN AVIS FAVORABLE aux capacités d'accueil des filières proposant une augmentation du nombre de places sur la plateforme nationale Parcoursup, pour la rentrée 2025.

Au sein des composantes :

ALLSH - Faculté des arts, lettres, langues, sciences humaines

FDSP - Faculté de droit et science politique

INSPE - Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation

IUT- Institut universitaire de technologie

Cet avis est rendu par 31 voix pour et 2 abstentions par les membres présents ou représentés.

Article 3:

REND UN AVIS FAVORABLE aux capacités d'accueil des filières proposant une baisse argumentée du nombre de places sur la plateforme nationale Parcoursup, pour la rentrée 2025.

Au sein des composantes :

3-1 ALLSH - Faculté des arts, lettres, langues, sciences humaines

Cet avis est rendu par 20 voix pour, 3 voix contre et 10 abstentions par les membres présents ou représentés.

3-2 : FDSP - Faculté de droit et science politique

Cet avis est rendu par 20 voix pour, 3 voix contre et 10 abstentions par les membres présents ou représentés.

3-3 : FDS - Faculté des sciences

Cet avis est rendu par 20 voix pour, 3 voix contre et 10 abstentions par les membres présents ou représentés.

3-4 : FEG - Faculté d'économie et gestion

Cet avis est rendu par 28 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions par les membres présents ou représentés.

3-5 : FSS - Faculté des sciences du sport

Cet avis est rendu par 20 voix pour, 11 voix contre et 2 abstentions par les membres présents ou représentés.

3-6 : PHARMA - Faculté de pharmacie

Cet avis est rendu par 28 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions par les membres présents ou représentés.

Composition : 40 membres

Membres en exercice : 40

Quorum : 21

Présents et représentés : 33

Fait à Marseille, le 5 décembre 2024

Pour le Président, et par délégation,
la Vice-présidente formation
Sophie de CACQUERAY

